

Q33 Ingestion accidentelle de cannabis

Lequel des énoncés suivants concernant l'ingestion accidentelle de cannabis par de jeunes enfants est faux ?

- ☐ 1. De nombreux produits comestibles contiennent plusieurs doses de tétrahydrocannabinol (THC).
- ☐ 2. Les personnes présentant une toxicité grave ressentent des symptômes pendant plus de 6 heures.
- ☐ 3. L'hypertension constitue la principale anomalie de la tension artérielle chez les personnes intoxiquées à la marijuana.
- ☐ 4. Les convulsions figurent parmi les symptômes d'une intoxication grave.

Résumé formatif : Le cannabis constitue l'une des drogues les plus couramment consommées dans le monde. Au Canada, 72 % des personnes ont déclaré avoir acheté de la marijuana auprès d'une source légale en 2024, contre 37 % en 2019. Les jeunes enfants, en particulier ceux âgés de moins de 6 ans, courent le risque d'une exposition involontaire ou accidentelle à la marijuana. L'ingestion involontaire de cette drogue par des enfants de moins de 5 ans représentait 41,6 % de tous les cas traités par les centres antipoison aux États-Unis en 2020. Entre 2017 et 2021 aux États-Unis, parmi les personnes de cette tranche d'âge dont le cas a été rapporté, 36,2 % ont été traitées à l'urgence et ont obtenu leur congé de celle-ci, 14,6 % ont été admises dans un service de soins généraux et 8,1 % ont été hospitalisées à l'unité de soins intensifs.

Les enfants explorent sans discernement les environnements familiaux et découvrent souvent la marijuana conservée à la maison. Malheureusement, nombre d'étiquettes et d'emballages utilisés pour les produits du cannabis sont conçus pour ressembler à des bonbons ou à des collations populaires, ce qui expose les enfants à un risque de consommation. Dans l'Enquête canadienne sur le cannabis de 2024, les produits comestibles les plus souvent consommés étaient des aliments très appétissants pour les enfants, comme les bonbons gélifiés (91 %), le chocolat (37 %), les biscuits (18 %) et les brownies (15 %). **Bon nombre de ces produits comestibles contiennent plusieurs doses de tétrahydrocannabinol (THC), certains pouvant en contenir jusqu'à 500 mg.** Dans une étude rétrospective, l'American Academy of Pediatrics a publié des données qui soulignent l'incidence de l'ingestion de marijuana par les enfants en fonction de leur poids. Quand la dose ingérée a été rapportée, la dose en fonction du poids était un prédicteur important de la toxicité grave et de la durée des symptômes en cas d'ingestion accidentelle. **Les symptômes apparaissent**

généralement deux à quatre heures après l'ingestion, et les patients présentant une toxicité grave ont ressenti des symptômes pendant plus de six heures. Cette étude a recommandé que chaque enfant ayant des antécédents d'ingestion à forte dose soit surveillé pendant au moins quatre à six heures jusqu'à ce qu'il revienne à son état initial, et ce, dans un établissement où il pourrait être admis en traitement.

Les symptômes légers de toxicité de la marijuana chez les enfants sont la somnolence, les nausées, les vomissements, la mydriase et l'érythème conjonctival. Les enfants présentant une fréquence cardiaque anormale souffrent généralement de tachycardie, mais peuvent également présenter une bradycardie. **L'hypotension constitue la principale anomalie de la tension artérielle. Les symptômes de toxicité grave comprennent la dépression respiratoire, l'insuffisance respiratoire, l'altération de l'état mental, l'ataxie, l'hypotonie, les convulsions et l'absence de réponse.**

Le Canada a publié une réglementation sur la production commerciale et le conditionnement des produits contenant du cannabis afin de réduire le risque d'ingestion accidentelle. Elle prescrit notamment des étiquettes d'avertissement, des exigences en matière de texte clair et des emballages à l'épreuve des enfants. Il s'agit d'une mesure importante pour réduire l'incidence d'ingestion accidentelle. L'ingestion et l'intoxication accidentelles associées à la marijuana constituent des éléments importants que les prestataires de soins primaires doivent reconnaître, diagnostiquer et traiter dans divers contextes cliniques, à mesure que la légalisation des produits du cannabis se poursuit.

La bonne réponse est 3.

Référence : Zwiebel H, Greenky D, Goldman RD. Accidental cannabis ingestion in young children. *Le Médecin de famille canadien*. Mars 2025;71(3):161-163.

Lien : <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11934634/>

PMID : 40102005